



Accueil de loisirs de Sayat
6 rue Gustave Fougère
63530 SAYAT
04-73-60-08-43
centreloisirssayat@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Votre enfant fréquente ou est susceptible de fréquenter les activités périscolaires et/ou extrascolaires organisées dans le cadre de l'Accueil de loisirs de Sayat au cours de l'année scolaire 2018-2019.

A cet effet, vous devez remplir le dossier joint à ce courrier. Je vous informe que ce dossier est **obligatoire** et qu'il doit nous parvenir pour la rentrée scolaire.

Vous avez la possibilité de le déposer au secrétariat de mairie ou dans la boîte aux lettres de l'Accueil de loisirs de Sayat (6 rue Gustave Fougère 63530 SAYAT), située à côté du portail de l'école élémentaire.

Je vous demande de bien vouloir nous retourner les documents suivants :

- La fiche de renseignements (**joint à ce courrier**) complétée et signée en indiquant :
 - Le numéro et nom de l'allocataire de prestation familiale (CAF, MSA...)
(obligatoire)
 - Téléphones domicile et travail, lieu de travail et employeur
 - Personnes à joindre en cas d'urgence
 - Personnes habilitées à venir chercher votre enfant
 - Autorisation pour soins médicaux et autres
- La fiche d'autorisations parentales (**joint à ce courrier**)
- En cas de divorce : une décision judiciaire relative à la garde de l'enfant (si vous le jugez nécessaire)
- Copie du dernier avis d'imposition (pour le calcul de votre tranche tarifaire si vous ne nous le fournissez pas la tranche la plus haute sera appliquée)
- Une attestation d'assurance stipulant que votre enfant est assuré en responsabilité civile et individuelle d'accidents par les parents
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations obligatoires à jour)
- Photocopie de votre livret de famille
- Adresse du domicile (fournir un justificatif, votre avis d'imposition peut convenir)
- Si votre enfant a une allergie alimentaire ou une particularité médicale, vous devez **impérativement prendre contact avec le responsable de l'accueil de loisirs** pour mettre en place un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé)

Sans le retour des documents demandés, aucun enfant ne sera accepté sur les temps périscolaires et extrascolaires de l'accueil de loisirs. Tout dossier incomplet ne sera pris en compte.

Une fois votre dossier complet sera traité, vous aurez accès aux inscriptions en ligne. Vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant aux différents temps périscolaires à compter du lundi 27 août 2018.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le responsable du service enfance et jeunesse,

Nicolas MAZURE



Projet dents propres



Depuis de nombreuses années, l'Accueil de loisirs propose aux enfants scolarisés à l'école maternelle et fréquentant le restaurant scolaire, le projet « Dents Propres ».

Ce projet a pour but de sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire en se brossant les dents après le repas du midi.

Afin de nous permettre de continuer ce projet, merci de fournir 3 brosses à dents pour l'année (soit une brosse à dents par trimestre) dans un sac (type sac congélation), avec leur nom et prénom.

Le projet « Dents Propres » redémarre à compter du lundi 10 septembre 2018

L'équipe d'animation reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Le responsable Enfance
Florian LELION



Autorisations parentales :

Au cours de l'année scolaire 2018-2019 votre enfant sera amené à participer à des activités et des sorties avec l'accueil de loisirs. Il est donc important que nous ayons votre accord concernant les différentes autorisations.

Je soussigné(e) _____ responsable(s) légal (aux)*, tuteur(s)*, tutrice(s)* (*rayer les mentions inutiles)

de l'enfant _____

Autorisations	OUI	NON
A être photographié par l'équipe d'encadrement de l'accueil de loisirs.		
A diffuser sa photo sur le site internet de la mairie, articles de presse, plaquettes d'informations.		
A participer à toutes les sorties et activités organisées par l'accueil de loisirs.		
A effectuer des trajets en mini bus conduit par le personnel de l'accueil de loisirs ou à effectuer des trajets en bus		
A partir seul de l'accueil de loisirs (uniquement pour les enfants de + de 8 ans) Si oui à partir de _____ heures		

Fait àle.....20.....

Signature du ou des responsable(s) légal (aux), tuteur(s), tutrice (s) :